

Évaluation et accréditation internationales

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Master de Microbiologie et immunologie

Centre d'excellence africain Prévention et contrôle des maladies transmissibles (CEA PCMT)

Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

République de Guinée

Octobre 2024

Rapport publié le 03/03/2025

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation

pages 01 à 14

Observations de l'établissement

pages 15 à 17

Décision d'accréditation

pages suivantes:

Évaluation et accréditation internationales

RAPPORT D'ÉVALUATION

Master de Microbiologie et immunologie

Centre d'excellence africain Prévention et contrôle des maladies transmissibles (CEA PCMT)

Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

République de Guinée

Juin 2024

L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry a demandé l'évaluation de formations de masters par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel d'évaluation des formations à l'étranger hors doctorat/PhD, adopté par le Conseil du Hcéres le 31 janvier 2022. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Au nom du comité d'experts¹ :

Frédéric RELAIX, président du comité

Pour le Hcéres² :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En vertu du décret n°2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
I. PRÉSENTATION DE LA FORMATION	4
CARACTÉRISATION DE FORMATION	4
RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES	5
II. DÉMARCHE ET RAPPORT D'AUTOÉVALUATION	6
III. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS.....	6
IV. VISITE SUR SITE.....	6
V. ÉVALUATION	7
DOMAINE 1. LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION	7
DOMAINE 2. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION	8
DOMAINE 3. L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION	10
DOMAINE 4. LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION.....	11
VI. CONCLUSION.....	13
POINTS FORTS :	14
POINTS FAIBLES :	14
RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT.....	14
VII. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT	15

I. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

CARACTÉRISATION DE FORMATION

- Université/établissement : Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)
- Composante, faculté ou département concerné : Faculté des Sciences et Techniques de la Santé (FSTS)
- Nom de la formation : Master de Microbiologie et immunologie
- Filière spécialisée ou spécialité : Microbiologie et Immunologie
- Date de création et contexte : 16 janvier 2020
- Lieu(x) où la formation est dispensée : Centre de Recherche et de Formation en Infectiologie de Guinée (CERFIG)
- Établissement(s) : Université Gamal Abdel Nasser de Conakry
- Ville(s) et campus : Campus : B (Hadjia Mafory Bangoura), Conakry

L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) est la plus grande et la plus importante université de la République de Guinée, tant en termes de capacité institutionnelle que d'accueil et de niveau académique. La vision de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry est d'être une université d'excellence, compétitive et innovante au service du développement socio-économique et de l'équilibre environnemental en Guinée, dans la sous-région et dans le monde. C'est un établissement public administratif à caractère scientifique, technique et professionnel, placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. L'UGANC située dans la commune de Dixinn couvre une superficie de 34,5 ha répartie en trois campus et un site non aménagé de 8,3 ha situé à Kénendé dans la préfecture de Dubréka. L'administration de l'UGANC comprend le Conseil d'Administration, le Conseil d'Université et le Rectorat, dirigé par le Recteur, assisté de deux Vice-Recteurs, d'un Secrétariat général et de services administratifs et techniques. Pour contribuer au développement socio-économique de la Guinée, l'UGANC déclare mettre l'accent sur des formations pertinentes qui améliorent les chances d'emploi pour les jeunes, tout en restant ancrée dans la société et en assurant l'employabilité de ses diplômés. En 2019, l'UGANC a créé le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT), financé par la Banque mondiale pour une durée de six ans et demi (janvier 2019 à juin 2025). Ce centre vise l'excellence en formation et en recherche, offrant des cours de courte durée, des masters et des doctorats orientés vers l'innovation, ainsi que des recherches appliquées en collaboration avec des institutions nationales et internationales.

Le Master de Microbiologie et immunologie, créé en 2020 avec le soutien du CEA-PCMT, a été créé à la suite de l'épidémie de la maladie à virus Ebola (2013-2014) qui a touché l'Afrique de l'Ouest et entraîné plus de 28 000 cas et plus de 11 000 décès. Cette épidémie a mis en évidence le manque de ressource humaine qualifiée dans le domaine de la biologie en Guinée et le grand besoin de développer dans le pays des structures de formation, de recherche et de soins capables d'agir sur le long terme, au-delà des crises aiguës. Le master de Microbiologie et immunologie, vise à fournir des connaissances de haut niveau nécessaires à la spécialisation dans les maladies infectieuses. Ce soutien a permis la révision du curriculum, l'institution de stages pratiques, le recrutement d'étudiants étrangers et la réalisation du processus d'accréditation nationale en cours auprès de l'Agence nationale d'assurance qualité (ANAQ). Dans cette dynamique, l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry a développé des collaborations avec des institutions du sud et du nord. La collaboration la plus récente entre l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry et l'Université de Montpellier (UM) s'est développée à travers l'ISITE MUSE (Montpellier Université d'Excellence). Ces collaborations ont permis la création du Centre de Recherche et de Formation en Infectiologie de Guinée (CERFIG). En février 2018, une délégation de MUSE s'est rendue à Conakry pour signer un accord-cadre de coopération interuniversitaire entre l'UM et l'UGANC. Cet accord a conduit à la création d'un Diplôme Interuniversitaire (DIU) en Santé globale et maladies émergentes. Afin de qualifier davantage les ressources humaines guinéennes, il a été jugé indispensable de mettre en place des formations approfondies et pérennes pour acquérir des connaissances fondamentales de haut niveau dans le domaine de la microbiologie et de l'immunologie des maladies infectieuses.

La formation comprend pour l'année 2023-2024 treize inscrits en première année et neuf en deuxième année. Quatorze étudiants ont été diplômés sur quinze inscrits en deuxième année pour la promotion 2021-2022. Compte tenu des retards dans les soutenances, les données pour la promotion 2022-2023 ne sont pas disponibles à la date de rédaction de ce rapport.

Le programme dispose d'infrastructures dédiée pour le déroulement du programme d'enseignement : salles de cours, de réunion et de visioconférence, salles de classe adaptées pour les cours à distance, laboratoires pour les travaux pratiques, et laboratoires partenaires (CERFIG, CEA-PCMT). Les étudiants bénéficient de la présence d'une bibliothèque au sein de l'Université et à la FSTS, ainsi que d'un secrétariat situé au CERFIG.

Le corps enseignant compte pour l'année 2023-2024, quatorze professeurs/directeurs de recherche (dont neuf étrangers), trois professeurs associés, neuf maîtres assistants/chargés de recherche et un assistant/attaché de recherche. Le personnel administratif et technique comprend un agent comptable contractuel à temps partiel et une secrétaire pédagogique également contractuelle à temps partiel.

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES

L'appui du CEA-PCMT a permis de réaliser la révision du curriculum pour l'adapter aux standards régionaux, l'institution de stages pratiques pour les étudiants, le recrutement d'étudiants étrangers pour consacrer l'ouverture internationale du programme et la réalisation du processus d'accréditation nationale auprès de l'Agence nationale d'assurance qualité (ANAQ) pour l'obtention du certificat d'accréditation nationale. C'est la première procédure visant une accréditation internationale.

II. DÉMARCHE ET RAPPORT D'AUTOÉVALUATION

Un comité de pilotage de l'auto-évaluation a été mis en place par décision rectoriale. Ce comité est composé d'un président, d'un rapporteur, de trois membres et d'un représentant des étudiants. Le comité de pilotage s'est réuni le 23 janvier 2024 en session de travail pour faire le point sur l'état actuel du programme de formation. Le comité a pris connaissance du guide d'auto-évaluation et des référentiels du HCERES, puis a procédé à la collecte des éléments de preuve. Un atelier de rédaction du rapport d'auto-évaluation a été organisé au Centre National de Formation et de Recherche en Santé Rurale (CNFRSR) de Matérinya du 5 au 9 février 2024. Au cours de cet atelier, le comité a rempli le formulaire de caractérisation du programme, réalisé une analyse SWOT et rédigé le rapport d'auto-évaluation. Après l'atelier, le comité a tenu des réunions techniques pour centraliser les preuves et consolider le rapport d'auto-évaluation. Les membres du comité d'auto-évaluation du master, les membres de la CIAQ et des personnes ressources ont pris part à cet atelier.

III. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Le comité était présidé par Frédéric RELAIX, Professeur d'Université-Praticien Hospitalier à la faculté de Santé de l'Université Paris-Est Créteil.

Ont participé à cette évaluation :

- Benjamin BERTIN, Professeur à l'Université de Lille, à la Faculté de pharmacie, au service d'immunologie (Expert du comité)
- Raphaël PORCHER, Professeur d'Université-Praticien Hospitalier à l'Université Paris Cité en biostatistiques, épidémiologie (Expert du comité)
- Julie FINKEL, doctorante en Biologie Santé à l'Université de Montpellier (Experte étudiante du comité)
- Le Hcéres était représenté par Pierre COURTELLEMONT, Professeur, conseiller scientifique et Directeur adjoint du département Europe et international.

IV. VISITE SUR SITE

- Date de la visite : 17 et 18 juin 2024
- Résumé du déroulement : Cf. tableau ci-dessous
- Organisation de la visite : Cf. tableau ci-dessous
- Coopération de l'établissement et de l'établissement à accréditer : coopération sans faille de l'entité qui a organisé les entretiens selon le planning proposé par le Hcéres
- Personnes rencontrées : Cf. tableau ci-dessous
- Problèmes éventuels : aucun

Lundi 17 juin 2024 :

9h -10h30	Échanges avec la direction du PCMT après une présentation (20 mn) par le directeur
10h45 -12h	Échanges avec les responsables des deux programmes
14h – 15h30	Échanges avec un panel représentatif d'enseignants (vacataires, permanents, H/F) des deux masters
15h30 – 17h	Échanges avec un panel d'étudiants des deux masters (représentatifs : 1 ^{re} et 2 ^e année, H/F, nationaux et étrangers)

Mardi 18 juin 2024 :

9h -10h	Échanges avec un panel représentatif de personnel administratif (notamment scolarité)
10h15 -11h30	Visite des lieux
11h30 – 12h30	Clôture avec le responsable du centre et les responsables des deux masters : dernières questions

Les entretiens ont permis de rencontrer une trentaine de personnes.

V. ÉVALUATION

DOMAINE 1. LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

La formation est très lisiblement positionnée dans la stratégie de formation de l'établissement et répond à des enjeux clairement identifiés pour le territoire guinéen. Initialement créé à la suite de l'épidémie à virus Ebola, le master de Microbiologie et immunologie (MAMI) de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry fut l'une des réponses apportées par l'État guinéen au besoin de structurer des éléments institutionnels en formation et recherche pour faire face à l'apparition de nouvelles maladies transmissibles. Il s'inscrit parfaitement dans les objectifs de formation de l'établissement tels qu'ils sont définis dans ses statuts (formation, recherche et service à la communauté) et ses débouchés sont cohérents avec les enjeux régionaux et territoriaux de santé publique concernant la présence et l'émergence de pathologies infectieuses en Guinée et, plus généralement, en Afrique subsaharienne. Afin de répondre à ses ambitions, la formation, qui est intégrée aux programmes d'enseignement du Centre de Recherche et de Formation en Infectiologie de Guinée (CERFIG), développe une politique dynamique de collaboration en s'appuyant sur des partenaires régionaux et internationaux reconnus (Institut Pasteur de Guinée ; I-SITE Montpellier Université d'Excellence ; Institut de Recherche pour le Développement, IRD) qui participent à la formation par l'accueil d'étudiants en stage, mais également directement aux enseignements. Le master MAMI se positionne principalement comme une formation souhaitant former des étudiants issus des filières santé (majoritairement médecins et pharmaciens) aux métiers de la recherche dans le domaine de l'infectiologie, ce qui apparaît être un objectif cohérent. On peut néanmoins regretter un manque d'analyse concernant le continuum possible entre les formations de 1^{er} cycle portées par l'UGANC dans le champ de la biologie (par exemple la licence ès sciences Biologie ou la licence ès sciences Biochimie) et le master MAMI. De même, alors que l'analyse SWOT évoque l'existence d'autres masters du même genre comme une menace (on pense notamment au master Biologie de la faculté des sciences de l'UGANC ou au master en Biologie médicale de l'Institut de recherche en Biologie appliquée de Guinée (IRBAG) à Kindia), la formation ne nous précise pas clairement les raisons de ce positionnement et/ou si, par exemple, des collaborations/mutualisations sont envisageables, ce qui pourrait contribuer à renforcer l'interdisciplinarité, encore peu développée dans son approche pédagogique.

L'ouverture à l'international de la formation est structurée en cohérence avec son projet de formation grâce aux financements du CEA PCMT. Le projet de refonte du master MAMI en 2020 dans le cadre du Centre d'Excellence Africain Prévention et Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA PCMT) s'est inscrit dans la dynamique de la signature d'un accord-cadre entre l'Université de Montpellier (I-SITE MUSE) et l'UGANC en 2018 conduisant à la création du CERFIG. Ainsi, l'ouverture à l'international est au cœur même du projet de formation portée le master MAMI dont l'objectif est de faire monter en compétences et qualifications les ressources guinéennes en s'appuyant sur l'expertise de partenaires internationaux. Parmi ces partenaires, on retrouve notamment le Sénégal (Université Cheick Anta Diop, Dakar ; Laboratoire de Bactério-virologie, CHU Aristid Le Dantec, Dakar), la Côte d'Ivoire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan) et la France (Université de Montpellier, Université de Bordeaux) qui participent directement aux enseignements et/ou à l'accueil d'étudiants en stage. Cette dynamique est pertinente et permet aux étudiants du master MAMI d'être en contact avec des intervenants extérieurs dont l'expertise scientifique est reconnue. Néanmoins, la pérennité d'une telle stratégie peut poser question, tant elle est coûteuse et inévitablement dépendante des financements obtenus dans le cadre du CEA PCMT. Le dynamisme de la formation concernant son internationalisation se mesure également grâce à ses mobilités entrantes : depuis 2020-2021, huit étudiants (de cinq nationalités différentes : Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Mali et Cameroun) ont intégré la formation, soit 19 % de ses effectifs, témoignant d'une véritable ouverture à l'international. Il convient toutefois, de préciser de nouveau que ces dispositifs d'accueil sont fortement dépendants du modèle économique actuel de la formation et des bourses accordées aux étudiants étrangers dans le cadre du CEA PCMT. Les mobilités sortantes sont quant à elle très peu nombreuses (deux étudiants en quatre ans) et restent encore à structurer.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Les laboratoires et structures en appui de la formation pour l'enseignement à et par la recherche sont clairement identifiés et constituent de solides partenaires pour répondre à la finalité de la formation : laboratoire de Biologie moléculaire Nestor Bangoura/Hélène Labrousse de l'hôpital de Jour de Donka ; Institut Pasteur de Guinée (IPGUi) ; Centre de Recherche en Virologie de Guinée (CRVG) ; Institut National de Santé Publique (INSP) ; CERFIG ; Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar (Sénégal) ; Université de Montpellier (France) ; Institut de Recherche pour le Développement (France) ; Université de Bordeaux (France). L'équipe enseignante est riche de 17 professeurs et professeurs associés et 10 chargés/attachés de recherche pour un nombre total de 22 étudiants (en 2023-2024) assurant ainsi un très bon taux d'encadrement. L'effectif de l'équipe enseignante est stable sur les quatre dernières années permettant d'assurer une bonne pérennité et qualité des enseignements proposés. La formation à et par la recherche s'appuie sur des modalités d'enseignements variés mais classiques qui proposent des enseignements disciplinaires, des séminaires recherche/conférences d'actualités, des

enseignements de méthodologie documentaire (cinq ECTS en première année), des enseignements à l'intégrité scientifique et à la déontologie (cinq ECTS en première année) et enfin des stages et travaux encadrés de recherche dont les périodes sont adaptées aux objectifs de la formation (un mois en première année, 6 mois en deuxième année). L'accès aux ressources documentaires grâce aux bibliothèques (bibliothèque centrale de l'UGANC, bibliothèque de la faculté des sciences et techniques de la santé) ainsi qu'aux ressources numériques dématérialisées via le campus numérique de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) complètent ces dispositifs, bien que ce dernier point mériterait d'être amélioré afin d'offrir un meilleur accès aux ressources scientifiques pour les étudiants.

La formation est en adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire guinéen. L'adossement au milieu socio-économique pour le master MAMI se concrétise par l'accueil des étudiants en stage dans des structures en lien avec la recherche et la santé dans le périmètre des maladies transmissibles. En plus des laboratoires de recherche précédemment cités, les étudiants peuvent également bénéficier de stages dans des structures partenaires telles que le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'industrie (MESRI), le Ministère de la santé, l'Institut national de santé publique (INSP), ou encore, le centre national de recherche en santé rural de Maférinya, illustrant bien la volonté de la formation à répondre du mieux possible aux besoins du territoire guinéen. La part des enseignements assurée par des acteurs du monde socio-économiques (professionnels extérieurs) est toutefois difficile à apprécier. La formation organise un séminaire sur le thème de l'entreprenariat et ses étudiants participent tous les ans au salon de l'entreprenariat organisé par le MESRI. Même si la formation n'affiche pas la création d'entreprise comme un de ses objectifs de débouchés, la formation à l'entreprenariat mériterait d'être étoffée, afin notamment d'initier ou soutenir une dynamique d'innovation de ses étudiants.

En conclusion :

Le master MAMI propose de former des étudiants aux compétences scientifiques et techniques dans le domaine de la recherche sur les maladies infectieuses. Son objectif principal est de former les futurs cadres-chercheurs qui alimenteront et développeront les laboratoires de recherche régionaux sur les maladies transmissibles et émergentes. Cet objectif s'inscrit parfaitement dans le projet d'établissement de l'UGANC et répond à un besoin clairement identifié de faire monter en compétences et qualifications les ressources guinéennes et régionales. Les moyens pédagogiques mis en œuvre pour répondre à cette ambition sont pertinents et permettent aux étudiants d'intégrer en stage les meilleures structures du pays et de se former aux côtés d'experts nationaux et internationaux. Néanmoins, ce projet de formation est couteux et très dépendant du soutien apporté par la banque mondiale au projet CEA PCMT. La formation a conscience de la menace que représente cette dépendance et devra continuer sa recherche de ressources financières additionnelles lui permettant de maintenir son ambition.

DOMAINE 2. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation structure globalement un programme d'enseignement et de stage adapté aux compétences visées mais maîtrise mal ses volumes horaires et son calendrier pédagogique. La formation est organisée en quatre semestres de 30 crédits chacun avec la séparation de la deuxième année (M2) en deux spécialités (« Microbiologie » et « Immunologie »). Des syllabus de cours qui présentent objectifs pédagogiques, activités d'apprentissage et modalités d'examen permettent aux étudiants de prendre connaissances des contenus des enseignements. Trois exemples de syllabus (« Syllabus Immunologie générale_M1 », « Syllabus immunopathologie_M1 » et « Syllabus Antimicrobiens et Résistance aux Antimicrobiens_M2 ») sont annexés au dossier et témoignent de la volonté de l'équipe de structurer son approche pédagogique. Le programme du M1 constitue un tronc commun qui permet de revoir certaines notions de base en biologie cellulaire, biologie moléculaire et biochimie afin de tenir compte de la diversité du recrutement concernant les différentes filières (santé versus scientifique) et universités d'origines d'où peuvent être issus les étudiants. Le reste du programme disciplinaire de la première année permet d'aborder les notions générales de microbiologie et d'immunologie en vue du M2 et la formation propose une première expérience pratique en stage d'une durée d'un mois. Cette première année de formation est dense avec 840 heures d'enseignement encadré (500 h de cours magistraux + 180 h d'enseignements dirigés + 160 h de travaux pratiques), loin du standard communément admis de « 1 crédit = 10 h de travail encadré ». Cette organisation laisse peu de place au travail personnel et une réflexion devra être engagée sur l'évolution des pratiques pédagogiques afin de contrôler les heures d'enseignement encadré et rendre l'étudiant un peu plus acteur de ses apprentissages.

De manière intéressante, la formation met en place une continuité entre les stages de M1 et de M2 en incitant les étudiants à déterminer leur projet de stage de M2, conjointement avec leur encadrant, au cours du stage de première année. Toutefois, même si on peut souligner la volonté de mettre en œuvre une organisation du master très flexible, incitant les étudiants à aller dans les laboratoires pour faire avancer leur mémoire/projet dès

la fin de leur M1 avec un suivi individuel bien structuré, il n'en reste pas moins que la deuxième année comporte encore de très nombreuses heures d'enseignement théorique (470 heures) qui impactent fortement le déroulé de l'année universitaire. Ainsi, des étudiants sont contraints à prendre une inscription supplémentaire pour soutenir leur mémoire, ce qui interpelle au regard du statut de boursier de certains.

La formation diversifie encore assez peu ses pratiques pédagogiques mais reste vigilante à la réussite de ses étudiants. La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques conventionnelles (cours magistraux, travaux dirigés et pratiques, stages) et plus innovantes, comme par exemple, l'utilisation de classes inversées pour la présentation d'un thème choisi par l'étudiant (« projets de cours »). Cette dernière modalité est exploitée par la formation dans l'objectif de former les futurs enseignants-recherches qui pourront ensuite, à leur tour, venir enrichir les équipes pédagogiques des différentes formations de 1^{er} et 2^e cycles universitaires. La formation s'appuie sur l'enseignement à distance pour diversifier ses intervenants et permettre la participation de certains enseignants basés à l'étranger. Cette modalité distancielle est favorisée par l'existence de nouveaux espaces pédagogiques dont on peut souligner la qualité et les équipements (un amphithéâtre de 100 places, 2 salles de formations de 50 places modulables ; une salle numérique de 35 places équipée en postes informatiques). Ces espaces, dont la rénovation a été rendue possible grâce au soutien financier du CEA PCMT, sont tous dotés de systèmes de visioconférence. On peut alors regretter que les informations fournies ne permettent pas d'apprécier le nombre d'heures d'enseignements distanciels utilisant ces infrastructures. La formation propose des dispositifs d'aide à la réussite (tutorat, enseignements de rattrapage, suivi individuel) mais pour lesquels on sait également peu de choses, notamment sur le nombre d'étudiants concernés. En particulier, il est proposé un dispositif d'accompagnement à la rédaction de mémoire et à l'usage des technologies de l'information et de la communication scientifique dont l'appropriation par les étudiants reste à vérifier. Néanmoins, la formation reste soucieuse de la réussite de ses étudiants et la mise en œuvre pour chaque module de cours d'un système d'évaluation progressive (deux évaluations à mi-parcours suivies d'une évaluation terminale) lui assure d'accompagner l'acquisition des connaissances et des compétences de ses étudiants de manière graduelle et d'identifier les étudiants en difficulté.

La formation prépare une ouverture à l'international avec ses partenaires francophones mais structure trop peu ses dispositifs permettant une ouverture vers les pays anglophones. Les enseignements d'anglais en M1 sont optionnels dans la maquette de formation qui ne propose pas non plus de cours disciplinaire en langue anglaise. Sans nécessairement structurer une mobilité sortante vers les pays anglophones au cours du master, renforcer les dispositifs de formation permettant une collaboration avec les laboratoires étrangers non francophones pour les étudiants poursuivant en doctorat pourrait être un atout supplémentaire pour la structuration de la filière recherche en microbiologie et immunologie de l'UGANC. Les partenaires francophones du master précédemment cités sont bien présents pour assurer l'ouverture à l'international de la formation et notamment accueillir certains étudiants en poursuite d'étude en doctorat.

Des contenus de formation qui répondent totalement aux besoins du monde socio-économique. Les contenus de la formation sont adaptés à sa finalité de renforcer les structures de formation et de recherche dans les domaines de l'infectiologie et de l'immunologie en Guinée, afin de faire face au fardeau toujours d'actualité des maladies transmissibles. En cela, la formation est en parfaite cohérence avec les besoins et les attentes du monde socio-économique du territoire Guinéen. Pour preuve, le taux d'insertion professionnelle est excellent (95,6 %) et les diplômés en emploi (au nombre de 16) le sont tous dans des établissements guinéens. L'ouverture du master à la formation tout au long de la vie n'est pas abordée comme projet.

En conclusion : le programme de formation proposé par le master MAMI permet de répondre à l'objectif de former à et par la recherche dans le domaine de la microbiologie et de l'immunologie, en parfaite adéquation avec les besoins de développement et de soutien des secteurs de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire guinéen. Son approche pédagogique est assez traditionnelle et repose sur un volume d'enseignement encadré trop volumineux qui mériterait d'évoluer afin de favoriser une acquisition plus active des savoirs théoriques. Les étudiants bénéficient d'une solide politique d'accompagnement des stages qui pâtit malheureusement d'un programme théorique en deuxième année trop important et par conséquent d'un calendrier pédagogique mal maîtrisé. L'ouverture internationale de la formation est bien structurée avec ses partenaires francophones. Elle doit maintenant mettre en œuvre les moyens lui permettant de s'ouvrir vers des partenaires anglophones afin d'enrichir l'intervention des experts internationaux dans son programme de formation. Ses espaces pédagogiques rénovés et richement équipés en moyens informatiques et audiovisuels sont une opportunité idéale pour structurer cette ouverture en renforçant les modalités d'enseignement à distance.

DOMAINE 3. L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

La formation est très attractive mais limite ses effectifs en tenant compte de ses contraintes structurelles. Le nombre de candidatures au master MAMI est en constante augmentation depuis son intégration au projet du CEA CPMT (27 en 2020-2021 ; 40 en 2021-2022 ; 47 en 2022-2023 ; 82 en 2023-2024) traduisant son attractivité croissante dans l'écosystème de formation régional. On peut néanmoins regretter que cette attractivité ne soit pas analysée dans le dossier et on ne sait pas si cet intérêt croissant pour la formation trouve son origine dans la mise en place de moyens d'information qui ont évolué et/ou s'il s'agit d'un effet mécanique dû à un plus grand nombre d'étudiants qui valident un 1^{er} cycle universitaire par exemple. De même, l'évolution du nombre de candidatures d'étudiants internationaux n'est malheureusement pas indiquée. Malgré cet attrait, la formation a fait le choix d'admettre un nombre d'étudiants assez faible (15) avec l'objectif de maintenir la qualité de la formation en tenant compte de ses contraintes structurelles (disponibilité des enseignants, terrains de stage limités). Cette stratégie peut s'avérer payante pour offrir un haut niveau de formation aux étudiants du master mais constitue également un facteur de fragilisation si l'évaporation entre étudiants admis et étudiants inscrits devient importante. De plus, l'équipe pédagogique regrette dans son analyse SWOT que ses effectifs ne permettent pas de couvrir tous les besoins du monde socio-économique. Dans ce contexte, l'articulation entre la politique du master MAMI et l'initiative nationale « Programme 1000 PhD et 5000 Masters » lancée par le gouvernement Guinéen et dont l'objectif est de renforcer la formation des chercheurs et enseignants-recherches de demain mériterait d'être clarifiée.

Le master MAMI communique ses informations via un site internet dédié très complet qui présente notamment les objectifs de la formation, le programme et l'organisation pédagogique, les laboratoires d'accueil, les modalités d'admission et les textes règlementaires qui encadrent le master. La publicité auprès des étudiants des filières santé ou de licence pourra également s'appuyer, dans le futur, sur un réseau d'*alumni* que la formation est en train de structurer.

La formation s'appuie de manière efficace sur un système de bourses d'étude et de stage provenant de différentes structures (Agence Française de Développement, Banque mondiale) afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions possibles des étudiants guinéens et internationaux et ainsi étoffer son attractivité et son rayonnement. A la lecture des effectifs étudiants et indicateurs fournis, on se rend compte que ces financements sont indispensables à la formation car 100 % des inscrits en M1 sont (ou ont été) boursiers pour trois des quatre promotions depuis 2020. La formation a conscience de la menace que font peser ces difficultés de financement sur son attractivité, son recrutement et l'assiduité de ses étudiants qui, pour certains, doivent conserver un emploi en parallèle de leur cursus en master.

La formation présente d'excellents taux de réussite. La formation est jeune (quatre années d'existence) et pour l'instant les résultats définitifs à l'issue du master ne sont disponibles que pour une seule promotion (notamment dû à la problématique soulevée plus haut du décalage de certaines soutenances dans l'année qui suit le M2 ; au moment de la rédaction du rapport, seuls deux étudiants sur huit de la 2^e cohorte du master avaient soutenu leur mémoire). Les résultats sont excellents avec, pour la 1^{re} promotion, 100 % des étudiants inscrits en M1 admis à poursuivre en M2 (12 étudiants sur 12), puis 93,3 % de diplômés à l'issue du M2 (14 étudiants sur 15), illustrant de la qualité d'accompagnement dont bénéficiait les étudiants. Concernant les promotions suivantes, on ne dispose que des chiffres de réussite au M1 qui se révèlent tout aussi excellents (2^e promotion, inscrite 2021/2022 : 8 étudiants sur 8 reçus ; 3^e promotion, inscrite 2022/2023 : 9 étudiants sur 9 reçus).

Le niveau et la qualité de l'insertion professionnelle sont excellents et en cohérence avec les objectifs de la formation. L'insertion professionnelle est excellente et dans les secteurs d'activité ciblés par la formation (CERFIG, institut national de santé publique, Institut Pasteur de Guinée, etc...). Parmi les 23 étudiants ayant terminé la formation, 16 sont en emploi et 6 sont en poursuite d'étude en 3^e cycle (taux d'insertion professionnelle 95,6 %), soulignant la pertinence et la qualité de la formation. La formation pourra s'appuyer sur ces excellents chiffres d'insertion professionnelle et cette première promotion de diplômés pour organiser sa communication concernant ses débouchés. De plus, le projet de structuration d'un réseau d'*alumni* envisagé par la formation sera également l'opportunité d'obtenir des retours d'expérience qui permettront d'identifier les forces et faiblesses de ses enseignements et d'adapter son projet de formation aux besoins des employeurs et partenaires socio-économiques.

En conclusion : le master MAMI présente de remarquables taux de réussite et d'insertion professionnelle qui soulignent la qualité de son projet et la pertinence de son positionnement dans l'offre de formation de l'UGANC. Malgré une attractivité en forte croissance (nombre de candidatures multiplié par trois en quatre ans), la formation est contrainte de limiter ses effectifs pour conserver une qualité d'encadrement adéquate, notamment lors des stages. La question du financement des études, notamment des étudiants locaux, est une préoccupation qui doit de nouveau amener la formation et l'établissement à engager la réflexion sur la recherche de ressources financières alternatives.

DOMAINE 4. LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Les structures permettant le pilotage de la formation sont opérationnelles. La formation est pilotée par un organe nommé « comité de programme » dont les membres (au nombre de six) sont nommés par le recteur de l'UGANC. Ce comité se réunit une fois par an et assure l'organisation générale de la formation, tant sur le plan pédagogique (définition et évolution du programme de formation), que sur le plan administratif (définition des modalités d'admission, validation des jurys de délibération, superviser les modalités de contrôle de connaissance et des compétences, ...). Ce comité de programme s'appuie de manière opérationnelle sur le comité pédagogique et les responsables pédagogiques du master qui s'assurent de la bonne mise en œuvre du programme des enseignements, du suivi des stages, de l'accueil des étudiants ou encore de l'organisation des emplois du temps. Alors que la composition du comité de programme est bien renseignée et permet de juger de la qualité de ses membres, on dispose d'informations plus parcellaires sur les différents responsables pédagogiques ou la composition du comité pédagogique. L'ensemble des éléments présentés permet toutefois d'attester de l'effectivité du pilotage de la formation.

La formation dispose d'une équipe enseignante lui permettant de répondre à ses objectifs pédagogiques, mais sa soutenabilité reste difficile à apprécier. Avec une équipe pédagogique riche de 27 enseignants pour 22 étudiants inscrits en 2023-2024, la formation dispose des moyens humains suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs pédagogiques. Les enseignants peuvent bénéficier de formations à l'enseignement organisées par la commission pédagogique de la faculté des sciences et techniques de la santé. Les moyens matériels en matière d'infrastructures sont également en adéquation, avec des salles d'enseignement récentes et bien équipées, notamment pour les cours à distance, et des laboratoires partenaires bien identifiés.

La formation indique dans son rapport s'appuyer sur des outils et indicateurs de mesure de coût d'offre de formation pour maîtriser sa soutenabilité mais n'apporte pas plus d'informations sur l'analyse de sa situation. On peut regretter certaines contradictions dans l'analyse SWOT qui, dans les forces, affirme « *Les moyens administratifs et pédagogiques de la formation sont suffisants pour lui permettre un déroulement effectif des enseignements* » mais en parallèle avoue également dans les faiblesses « *Les moyens administratifs et pédagogiques de la formation nécessitent une amélioration en termes de personnel pour lui permettre de remplir sa mission* ». Cette question de la soutenabilité est importante au regard des effectifs assez faibles de la formation, des coûts engendrés par certains dispositifs (bourses, accueil d'enseignants étrangers) et de la dépendance au financement du projet CEA PCMT par la Banque mondiale.

Les démarches d'évaluation interne et d'amélioration continue de la formation sont bien structurées. S'appuyant sur un processus d'assurance qualité interne à l'UGANC, la formation structure une solide démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien mise en place à l'aide d'un questionnaire anonyme développé par l'UGANC pour ses formations (et annexé au dossier). Les résultats de ces évaluations sont présentés en comité pédagogique qui peut être élargi aux acteurs du monde socio-professionnel et aux étudiants, ce qui jouerait alors le rôle de conseil de perfectionnement. La fréquence de réunion du comité pédagogique dans cette configuration est toutefois difficile à apprécier. Les stages mériteraient de faire partie de ce processus d'évaluation compte tenu de leur place dans la formation, notamment en deuxième année. En termes de processus d'évaluation externe, la formation est soumise à l'évaluation du MESRI et à celle de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ), mais les données concernant la fréquence ou le résultat de ces évaluations ne sont pas connues.

Les modalités de recrutement et d'évaluation des connaissances sont transparentes et connues des étudiants. La procédure d'étude des dossiers de candidatures et de sélection des dossiers retenus est bien formalisée et fait l'objet d'une étude par un jury externe, puis d'une délibération finale assortie d'un procès-verbal par le comité de programme. Les critères d'admission sont clairement définis et accessibles pour tous les candidats sur le site internet du master qui met à disposition des étudiants la grille d'examen de candidature avec la pondération de chaque item évalué (cursus antérieur, expérience professionnelle/motivation, projet professionnel).

Concernant les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences, elles font l'objet d'un cadrage général par le règlement des études de master (annexé au dossier) que respecte la formation. Les étudiants sont bien informés des différentes modalités d'examens, comme en atteste par exemple les syllabus annexés au dossier. La démarche qualité mise en œuvre par la formation passe également par la signature d'une charte anti-plagiat élaborée par l'UGANC. Cette charte doit être signée par les enseignants-chercheurs, personnels administratifs et étudiants évoluant au sein de l'UGANC. Ce dispositif anti-fraude s'accompagne également par la mise à disposition des enseignants-chercheurs et des étudiants d'un logiciel de détection du plagiat, les travaux remis par les étudiants (mémoires, thèses) devant systématiquement faire l'objet d'une vérification.

En conclusion : le master MAMI structure un pilotage efficace qui s'appuie sur différentes instances organisationnelles (comité de programme) et opérationnelles (comité pédagogique, responsables du master) complété par une solide démarche d'amélioration continue fondée sur l'évaluation systématique de ses enseignements par les étudiants. La démarche qualité est également bien ancrée au travers des procédures transparentes et clairement portées à la connaissance des étudiants. La soutenabilité de la formation et sa dépendance au soutien financier de la Banque mondiale via le CEA PCMT est une question centrale qui doit notamment inciter la formation à réfléchir à l'évolution de ses modes d'enseignements (mutualisation avec d'autres masters ? Favoriser l'enseignement à distance pour les enseignants extérieurs à l'établissement ?).

VI. CONCLUSION

L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) se distingue comme un pilier incontournable dans l'enseignement supérieur en Guinée, démontrant une vision claire d'excellence et d'innovation au service du développement socio-économique et environnemental. La création du master de Microbiologie et immunologie illustre l'engagement de l'UGANC à répondre aux besoins urgents de formation spécialisée dans le contexte de crises sanitaires telles que l'épidémie d'Ebola et illustre une excellente adéquation avec le marché du travail, offrant un excellent niveau d'insertion professionnelle pour ses diplômés.

Les collaborations fructueuses avec des institutions internationales, telles que l'Université de Montpellier, témoignent de la capacité de l'UGANC à s'inscrire dans une dynamique de partenariat global, favorisant l'échange de savoirs et le renforcement des compétences locales. Le soutien du Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT) et les initiatives pour obtenir des accréditations nationales et internationales assurent la qualité des formations offertes.

Les points forts du programme comprennent un adossement solide à la recherche, une gestion opérationnelle et un processus bien structuré d'amélioration continue, plaçant l'étudiant au cœur de ses préoccupations. Les équipements pédagogiques, modernisés grâce au soutien du CEA PCMT, renforcent la qualité de l'enseignement dispensé. L'UGANC, grâce à ses infrastructures modernes et son corps enseignant de haut niveau, s'affirme comme une institution clé dans la formation des futures générations de chercheurs et de professionnels de la santé en Guinée et dans la sous-région. La soutenabilité financière actuelle et l'adaptation continue aux standards internationaux renforcent encore la position de l'université comme un leader académique en Afrique de l'Ouest.

Cependant, certains défis subsistent, notamment une dépendance économique significative vis-à-vis du CEA PCMT et de la Banque mondiale. Les contraintes en termes de moyens humains et de structures d'accueil pour les stages limitent les ambitions du programme. De plus, les volumes horaires théoriques élevés, l'optionnalité de l'enseignement de l'anglais et la présence limitée de partenaires anglophones, ainsi que les soutenances de mémoires tardives, représentent des points faibles à surmonter.

Pour maintenir et renforcer l'excellence du programme de master de Microbiologie et immunologie à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, plusieurs recommandations s'imposent.

Premièrement, il est essentiel d'explorer des solutions de financement alternatives pour garantir la pérennité et l'ambition du projet de formation. La dépendance actuelle vis-à-vis du soutien financier du CEA PCMT et de la Banque mondiale constitue un risque qu'il convient de mitiger en diversifiant les sources de financement.

Deuxièmement, il est recommandé de réviser les maquettes d'enseignement afin de permettre une spécialisation plus rapide des contenus théoriques. Cette révision devrait également favoriser le travail personnel des étudiants, leur offrant ainsi davantage de temps pour approfondir leurs connaissances et compétences.

Troisièmement, la promotion de l'enseignement de l'anglais est cruciale. L'introduction de cours disciplinaires en anglais permettrait d'élargir l'ouverture internationale du programme, notamment en attirant des partenaires et des étudiants anglophones. Cela renforcerait la position du programme sur la scène académique internationale.

Enfin, il est indispensable de maîtriser le calendrier pédagogique afin de permettre aux étudiants de valider leur master en deux ans. Une gestion rigoureuse du calendrier des cours et des soutenances de mémoires contribuerait à améliorer l'efficacité du parcours académique des étudiants, leur permettant de terminer leur formation dans les délais prévus.

En conclusion, l'UGANC, par ses actions et ses projets ambitieux, continue de jouer un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de santé publique et de la recherche scientifique, contribuant ainsi de manière significative à l'atteinte des objectifs de développement durable. De plus, l'UGANC, par son engagement continu dans l'amélioration de ses programmes et par sa capacité à s'adapter aux besoins changeants du marché et de la société, continue de jouer un rôle crucial dans la formation des futures générations de chercheurs et de professionnels de la santé en Guinée et dans la région. En mettant en œuvre les recommandations de ce comité, le programme de master de Microbiologie et immunologie pourra non seulement maintenir son niveau d'excellence, mais également continuer à évoluer pour répondre aux besoins des étudiants et du marché du travail en Guinée et au-delà.

POINTS FORTS :

- Une formation en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire guinéen
- Un excellent niveau d'insertion professionnelle
- Un adossement à la recherche bien structuré, en cohérence avec les objectifs et les débouchés de la formation
- Un processus d'amélioration continu de la formation bien formalisé dans lequel l'étudiant à toute sa place
- Des équipements pédagogiques rénovés et très bien équipés grâce au soutien du CEA PCMT

POINTS FAIBLES :

- Un modèle économique très dépendant du soutien financier du CEA PCMT et de la Banque mondiale et des contraintes de moyens humains et de structure d'accueil en stage qui limitent les ambitions du projet de formation
- Des volumes horaires d'enseignement théoriques trop importants
- Des enseignements d'anglais optionnels et des partenaires internationaux anglophones peu présents
- Des soutenances de mémoires de deuxième année trop tardives

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- Approfondir la réflexion sur des solutions de financement alternatives pour maintenir l'ambition du projet de formation.
- Engager l'évolution des maquettes d'enseignement pour aller vers une spécialisation plus rapide des contenus théoriques et favoriser le temps de travail personnel des étudiants.
- Promouvoir l'enseignement de la langue anglaise, notamment au travers de cours disciplinaires en anglais, afin d'élargir la politique d'ouverture internationale aux pays anglophones.
- Maîtriser le calendrier pédagogique afin de permettre aux étudiants de valider le master en deux ans.

VII. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



LE DIRECTEUR

À l'attention de Monsieur Stéphane LE BOULER
Président par Intérim du HCERES,
Paris, France.

Objet : Observations sur les rapports d'évaluation des Masters du CEA-PCMT

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de venir par la présente vous faire part des commentaires de notre équipe sur les rapports d'évaluation des Masters du CEA-PCMT transmis par le HCERES le 30 aout 2024.

Vous trouverez ci-bas lesdits commentaires pour chacun des deux masters.

Tout en vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agrérer, Monsieur le President par Intérim, l'expression de ma haute considération.

Conakry, le 24 Septembre 2024



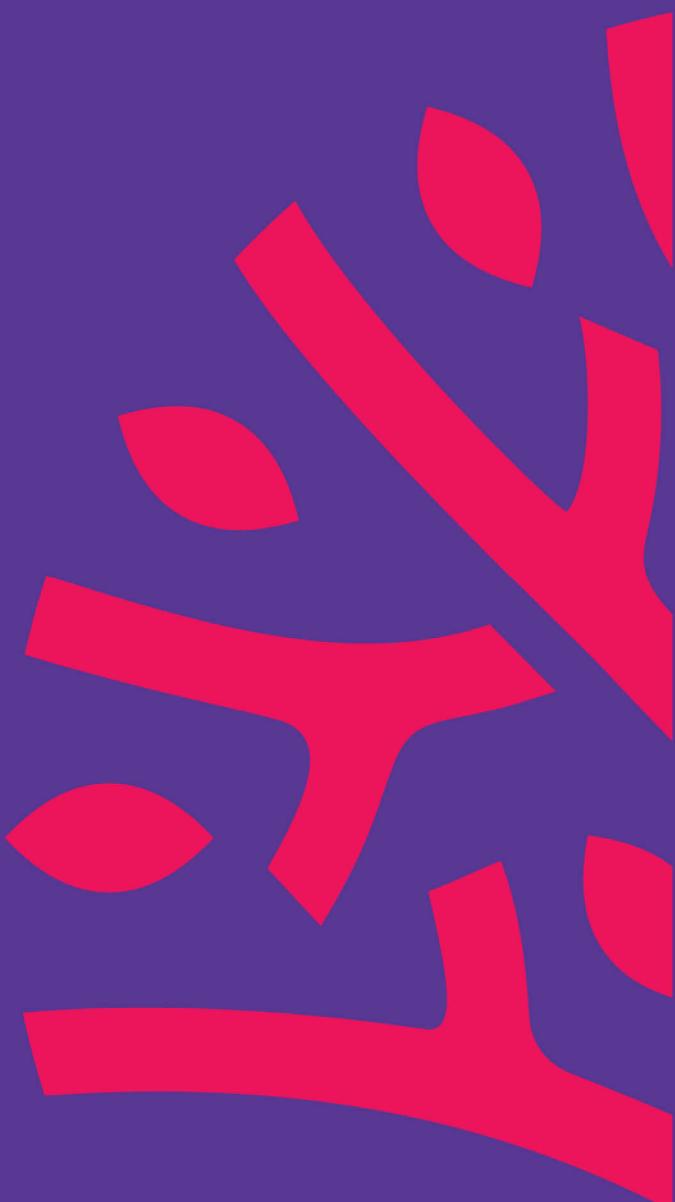
Pr Alexandre DELAMOU, MD, MPH, PhD
Professeur Titulaire des Universités
Santé Publique, Médecine Préventive
Chef de Chaire Santé Publique, FSTS/UGANC
Directeur du CEA-PCMT/UGANC - www.cea-pcmt.org
Tel.: +224 628 59 47 65 – Email: adelamou@cea-pcmt.org

2. MASTER EN MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE

N°	Recommandations HCERES	Détails des recommandations du HCERES	Mesures mise en place/à mettre en place	Échéance
1	Approfondir la réflexion sur des solutions de financement alternatives pour maintenir l'ambition du projet de formation.	Il est essentiel d'explorer des solutions de financement alternatives pour garantir la pérennité et l'ambition du projet de formation. La dépendance actuelle vis-à-vis du soutien financier du CEA PCMT et de la Banque mondiale constitue un risque qu'il convient de mitiger en diversifiant les sources de financement	#1 Financement du projet FSPI (prise en charge des étudiants - régionaux, 80% des frais pour les nationaux, frais de mobilités des étudiants et des enseignants internationaux) #2 Elaborer un plan stratégique de développement du Master (outils de plaidoyer pour rechercher des financements) #3 Frais pédagogiques payés par les étudiants # BOURSE 1000 MASTER DU MESRSI # Formation des cadres de la DNL # recherche de partenariat avec les entreprises et/ou laboratoires privés pour la formation des agents.	#1 En cours (jusqu'au.....) #2 Décembre 2025 #3 #
2	Engager l'évolution des maquettes d'enseignement pour aller vers une spécialisation plus rapide des contenus théoriques et favoriser le temps de travail personnel des étudiants.	Deuxièmement, il est recommandé de réviser les maquettes d'enseignement afin de permettre une spécialisation plus rapide des contenus théoriques. Cette révision devrait également favoriser le travail personnel des étudiants, leur offrant ainsi davantage de temps pour approfondir leurs connaissances et compétences.	#1 Révision de la maquette pédagogique # Elaborer un curriculum harmonisé du programme de formation	#1 Novembre 2024 #2 Janvier 2025
3	Promouvoir l'enseignement de la langue anglaise, notamment au travers de cours disciplinaires en anglais, afin d'élargir la politique d'ouverture internationale aux pays anglophones.	La promotion de l'enseignement de l'anglais est cruciale. L'introduction de cours disciplinaires en anglais permettrait d'élargir l'ouverture internationale du programme, notamment en attirant des partenaires et des étudiants anglophones. Cela renforcerait la position du programme sur la scène académique internationale.	#1 Révision de la maquette en intégrant l'anglais comme un module obligatoire #2 Dispenser certains module en anglais #3 Elaborer des conventions avec des partenaires anglophones (pour la dispensation des cours et aussi l'accueil de nos étudiants pour les stages)	#1 Novembre 2024 #2 #3
4	Maitriser le calendrier pédagogique afin de permettre aux étudiants de valider le master en deux ans.	Il est indispensable de maîtriser le calendrier pédagogique afin de permettre aux étudiants de valider leur master en deux ans. Une gestion rigoureuse du calendrier des cours et des soutenances de mémoires contribuerait à améliorer l'efficacité du parcours académique des étudiants, leur permettant de terminer leur formation dans les délais prévus.	#1 Veiller au respect du calendrier pédagogique #2 Anticiper sur la disponibilité des enseignants afin de faire des permutant dans le temps imparti	Dès la rentrée universitaire



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10



Évaluation et accréditation internationales

DÉCISION D'ACCREDITATION

Master en Microbiologie et Immunologie

Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT), Conakry

Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)

République de Guinée

Octobre 2024

PORTEE DE LA DÉCISION D'ACCRÉDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le HCÉRES a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les programmes d'études doivent poursuivre pour assurer une qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs se déclinent en quatre critères d'accréditation.

La Commission d'accréditation émet un avis sur l'accréditation du programme d'études après examen du dossier. Le Président du Hcéres prend la décision sur la base de l'avis de la Commission et du rapport d'évaluation finale du programme. Cette décision d'accréditation, prise en séance plénière, est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision d'accréditation du programme d'études par le Hcéres correspond à l'attribution d'un label à l'entité évaluée.

Cette décision est indépendante des accréditations effectuées par l'Etat français et n'entraîne donc pas la reconnaissance en France de l'établissement ou des diplômes délivrés par celui-ci.

Décision n° EI-2024-57 portant sur l'accréditation du programme de Master de Microbiologie et Immunologie, délivré par le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT) et par l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), en République de Guinée.

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_2024_CONV2 du 9 janvier 2024 relative à l'évaluation/accréditation du Master de Microbiologie et Immunologie, délivré par le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT) et par l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), en République de Guinée.

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 25 octobre 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que Master de Microbiologie et Immunologie, délivré par le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT) et par l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), en République de Guinée, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

Le master MAMI propose de former des étudiants aux compétences scientifiques et techniques dans le domaine de la recherche sur les maladies infectieuses. Son objectif principal est de former les futurs cadres-recherches qui alimenteront et développeront les laboratoires de recherche régionaux sur les maladies transmissibles et émergentes. Cet objectif s'inscrit parfaitement dans le projet d'établissement de l'UGANC et répond à un besoin clairement identifié de faire monter en compétences et qualifications les ressources guinéennes et régionales. Les moyens pédagogiques mis en œuvre pour répondre à cette ambition sont pertinents et permettent aux étudiants d'intégrer en stage les meilleures structures du pays et de se former aux côtés d'experts nationaux et internationaux. Néanmoins, ce projet de formation est couteux et très dépendant du soutien apporté par la banque mondiale au projet CEA PCMT. La formation a conscience de la menace que représente cette dépendance et devra continuer sa recherche de ressources financières additionnelles lui permettant de maintenir son ambition.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme de formation proposé par le master MAMI permet de répondre à l'objectif de former à et par la recherche dans le domaine de la microbiologie et de l'immunologie, en parfaite adéquation avec les besoins de développement et de soutien des secteurs de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire guinéen. Son approche pédagogique est assez traditionnelle et repose sur un volume d'enseignement encadré trop volumineux qui mériterait d'évoluer afin de favoriser une acquisition plus active des savoirs théoriques. Les étudiants bénéficient d'une solide politique d'accompagnement des stages qui pâtit malheureusement d'un programme théorique en deuxième année trop important et par conséquent d'un calendrier pédagogique mal maîtrisé. L'ouverture internationale de la formation est bien structurée avec ses partenaires francophones. Elle doit maintenant mettre en œuvre les moyens lui permettant de s'ouvrir vers des partenaires anglophones afin d'enrichir l'intervention des experts internationaux dans son programme de formation. Ses espaces pédagogiques rénovés et richement équipés en moyens informatiques et audiovisuels sont une opportunité idéale pour structurer cette ouverture en renforçant les modalités d'enseignement à distance.

CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

Le master MAMI présente de remarquables taux de réussite et d'insertion professionnelle qui soulignent la qualité de son projet et la pertinence de son positionnement dans l'offre de formation de l'UGANC. Malgré une attractivité en forte croissance (nombre de candidatures multiplié par trois en quatre ans), la formation est contrainte de limiter ses effectifs pour conserver une qualité d'encadrement adéquate, notamment lors des stages. La question du financement des études, notamment des étudiants locaux, est une préoccupation qui doit de nouveau amener la formation et l'établissement à engager la réflexion sur la recherche de ressources financières alternatives.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le master MAMI structure un pilotage efficace qui s'appuie sur différentes instances organisationnelles (comité de programme) et opérationnelles (comité pédagogique, responsables du master) complété par une solide démarche d'amélioration continue fondée sur l'évaluation systématique de ses enseignements par les étudiants. La démarche qualité est également bien ancrée au travers des procédures transparentes et clairement portées à la connaissance des étudiants. La soutenabilité de la formation et sa dépendance au soutien financier de la Banque mondiale via le CEA PCMT est une question centrale qui doit notamment inciter la formation à réfléchir à l'évolution de ses modes d'enseignements (mutualisation avec d'autres masters ? Favoriser l'enseignement à distance pour les enseignants extérieurs à l'établissement ?).

Article 2

Le Master de Microbiologie et Immunologie, délivré par le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT) et par l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), EN République de Guinée, est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Approfondir la réflexion sur des solutions de financement alternatives pour maintenir l'ambition du projet de formation.
- Engager l'évolution des maquettes d'enseignement pour aller vers une spécialisation plus rapide des contenus théoriques et favoriser le temps de travail personnel des étudiants.
- Promouvoir l'enseignement de la langue anglaise, notamment au travers de cours disciplinaires en anglais, afin d'élargir la politique d'ouverture internationale aux pays anglophones.
- Maîtriser le calendrier pédagogique afin de permettre aux étudiants de valider le master en deux ans.

Article 4

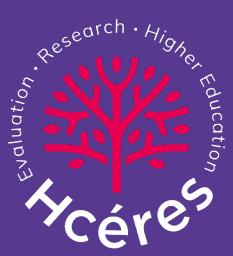
La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 31 octobre 2024

Signé par

Stéphane Le Bouler

Le président par intérim



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr Hcéres_

